Saison 2020-2021

Association Saint-Maurice du Perreux

21 Allée de Bellevue – 94170 Le Perreux sur Marne - **www.asmp.asso.fr**

Bulletin d'inscription – YOGA Enfants/Ados – yoga@asmp.asso.fr

A renvoyer à l'adresse ci-dessus ou à transmettre à votre responsable de section

Nom (M./Mme/Mlle) : ……..……..

Prénom : …….

Date de naissance : …..……/……..…./ ..…….... (jj/mm/aaaa) | Sexe : M / F

Adresse :
Ville……Code postal……

☎ : 01……..……/ 06…… | ✉ : ……
@……. En majuscules

Numéro de téléphone en cas d'urgence : ……../……../……/……../……./

Pièces à fournir : Le questionnaire de santé est disponible dans l'onglet « Fiche d'inscription » sur le site

Réponse obligatoire au questionnaire de santé (décret 20 avril 2017) - 1 réponse positive ou 1ere inscription ***: Certificat médical obligatoire*** - Certificat médical déjà transmis. : **2018** ou **2019** ou **2020** (*Entourez l'année)*	**Nouveau certificat Médical** Daté du : …../ …. /…		**Facture** Oui / Non	
Règlement : Chèque à l'ordre de l'ASMP, pour les coupons sports + 3 %. Trois chèques maximum. Encaissés fin de mois.	**Nombre Chèques**		**Espèces**	

J'atteste avoir pris connaissance de l'ensemble des documents cités au verso de la fiche d'inscription

Date, le : …… …… /……. / 2020

Signature : Signature des parents pour les mineurs :

Droit à l'image	
OUI	NON

Reprise des cours le : **9 septembre 2020** au 21 allée de Bellevue – 94170 Le Perreux sur Marne
L'association décline toute responsabilité en dehors des cours.

	Salles d'activités **Se présenter 10 mn avant le début des cours**	
Mercredi	Pour les enfants (6/11 ans) Arrivée à 09h15 Cours de 09h30 à 10h15	Centre de Loisirs 30 rue Pierre Barberet (Joncs Marins)
Jeudi	Pour les Adolescents (12/17 ans) Arrivée à 17h30 Cours de 17h45 à 18h30	Siège de l'ASMP

Tarifs annuels

(Sous réserve de la date effective de reprise des cours et des contraintes sanitaires).

- Inscription à l'association inclue
- Activité principale :
  0h45 hebdomadaire : 185 €

Activité secondaire : (*)
1h00 hebdomadaire : 150 €
(*) = Hip Hop, Danse Jazz, Zumba,

2eme personne même famille = -15€ et plus = -30€

Informations annexes

1. Assurance complémentaire

Au vu de l'article 38 de la loi n°84610 du 16-07-1984 modifiée, nous vous informons de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personne ayant pour objet de proposer des garanties forfaitaires en cas de dommages corporels. Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement à ce sujet, et tenons à votre disposition des notes d'informations et des formulaires de contrat, dont ceux de notre assurance de groupe auquel vous êtes systématiquement assuré.

2. Règlement intérieur de l'Association

Sur notre site internet www.asmp.asso.fr, aux onglets : *L'Association / Fiches d'inscription*

3. Règlement Général de Protection des Données (RGPD)

a. Celui du site Internet

Sur notre site internet www.asmp.asso.fr, en bas de la : *page d'accueil, onglet Mentions légales*

b. Celui de l'association

Sur notre site internet www.asmp.asso.fr, aux onglets : *L'Association / Fiches d'inscription*

4. Questionnaire de santé

Sur notre site internet www.asmp.asso.fr, aux onglets : *L'Association / Fiches d'inscription*

5. Charte Ethique du sport

Sur notre site internet www.asmp.asso.fr, aux onglets : *L'Association / Fiches d'inscription*